

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 6 MAI 2011

L'Assemblée Communale s'est réunie le vendredi 6 mai 2011 à 17 heures sous la présidence de M. FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 3), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN (à compter de la question n° 9), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, M. Teddy BÉNETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Béatrice RONZI (à compter de la question n° 5), Mme Zahira YASSIR-COUVAL, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Edouard SASSARD, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN.

Secrétaire : M. Lazhar HAKKAR.

Absents : Mme Françoise FELLMANN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nicole WEINMAN (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à compter de la question n° 21), Mme Valérie HINCELIN (à compter de la question n° 20), M. Didier GENDRAUD, Mme Corinne TISSIER (à compter de la question n° 9), Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie MENETRIER, Mlle Hayatte AKODAD, Mlle Béatrice RONZI (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, M. Philippe GONON.

Procurations de vote : Mme Françoise FELLMANN à Mme Jacqueline PANIER, Mme Nicole WEINMAN à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 21), Mme Valérie HINCELIN à Mme Nozhat MOUNTASSIR (à compter de la question n° 20), M. Didier GENDRAUD à M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Mme Corinne TISSIER à Mme Zahira YASSIR-COUVAL (à compter de la question n° 9), Mme Catherine THIEBAUT à M. Cyril DEVESA, M. Eric ALAUZET à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, Mlle Hayatte AKODAD à M. Abdel GHEZALI, Mlle Béatrice RONZI à M. Frank MONNEUR (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI à M. Edouard SASSARD, M. Philippe GONON à Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN.

En préambule, M. le Maire fait un rappel à l'ordre en rappelant aux élus et aux chefs de service l'exigence de ponctualité. Il a par ailleurs souhaité que les séances du Conseil Municipal se déroulent de manière plus solennelle.

Il a ensuite fait part de son émotion suite au décès de 3 personnalités : M. Patrick ROY, Député, M. Bernard STASI et M. Claude BONNET, père de M. Pascal BONNET, Conseiller Municipal.

Il a adressé au nom de l'Assemblée communale ses condoléances à M. Pascal BONNET, et a salué les engagements professionnels et associatifs de M. Claude BONNET, médecin de quartier.

L'Assemblée communale a observé une minute de silence en leur mémoire.

CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Exercice 2011 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

- 2. Adhésion de la Ville de Besançon au réseau mondial «Villes Amies des Aînés»**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de valider la candidature de la Ville de Besançon au programme de l'Organisation Mondiale de la Santé «Villes Amies des Aînés» et d'engager une démarche de mobilisation transversale de l'ensemble des délégations pour promouvoir un vieillissement actif et intégré à la cité.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

- 3. Cotes et produits irrécouvrables - Abandon de créances (dispositif solidarité eau)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'abandon de 3 053,62 € de créances sur les budgets Eau et Assainissement dans le cadre du dispositif «Solidarité Eau».

- 4. Ressources budgétaires - Fixation de divers tarifs**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les tarifs suivants :

- eau de poche : prix de vente au public : 2,50 €,
- participation à un repas pour une manifestation festive prévue le 24 juin 2011 : 5 €.

COOPERATION INTERCOMMUNALE

5. Charte de partenariat entre les agglomérations de Besançon et de Dole pour initier une coopération Centre Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC, 2 du Groupe Centre Droit et 2 du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la charte de partenariat entre le Grand Besançon, la Ville de Besançon, le Grand Dole et la Ville de Dole,

- d'autoriser M. le Maire à signer cette charte de partenariat.

Le Groupe UMP - NC a proposé l'amendement suivant à la délibération :

«Besançon et le Grand Besançon projettent de renouveler la gouvernance territoriale à l'approche de la mise en service de la LGV et après l'entrée en vigueur de la réforme de l'intercommunalité».

Le projet s'articule autour de trois axes :

- constituer un Syndicat mixte qui englobe les dix EPCI : CAGB, 8 CC, CA Vesoul, pour doter le Bassin de vie en formation autour de la Nouvelle Gare, de structures administratives adaptées,

- constituer un Pôle métropolitain entre les communautés d'agglomérations du Grand Besançon, du Grand Dole et du Grand Dijon,

- établir à terme, des liens entre ces ensembles et Pontarlier/la Suisse et le Nord-Est comtois d'autre part.

Cet amendement a été rejeté par le Conseil Municipal (10 voix pour : 6 du Groupe UMP - NC, 2 du Groupe Centre Droit et 2 du Groupe MODEM ; les autres Groupes contre).

RESSOURCES HUMAINES

6. Comité des Oeuvres Sociales - Attribution d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser le reliquat de la subvention due au COS soit :

- 404 318 € en juin au titre du solde de la participation aux diverses activités et prestations (137 092 € sur un total de 541 410 € ayant déjà fait l'objet d'un versement),

- 19 000 € en juin au titre de la participation à la restauration du personnel municipal,

- 252 794 € en septembre au titre des charges indirectes visées par les articles 5-1 et 5-2 de la convention et qui seront facturées à l'identique le mois suivant.

7. Amicale Sportive Territoriale Bisontine - Renouvellement de la convention avec la Ville et la CAGB - Versement d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention à intervenir entre l'ASTB et la Ville.

- d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 16 593 € à l'ASTB.

8. Service Vie Associative - Concession d'un logement de fonctions pour nécessité absolue de service - Ancienne école des Torcols

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé qu'un logement de fonctions soit attribué pour nécessité absolue de service au concierge de l'ancienne école des Torcols (gratuité des loyers, les fluides liés à l'usage du logement étant à la charge de l'intéressé).

9. Personnel Communal - Ajustements techniques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de définir la rémunération afférente à l'emploi de directeur de la maison de quartier de la Grette - Butte qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné,

- de définir l'emploi à temps complet de directeur de la communication.

10. Personnel Communal - Recrutement d'un conservateur du patrimoine pour le Musée de la Résistance et de la Déportation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'emploi à temps complet de conservateur du patrimoine pour le Musée de la Résistance et de la Déportation et à autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

11. Personnel Communal - Recrutement d'un professeur Art-multimédia pour l'Ecole Régionale des Beaux-Arts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de définir l'emploi à temps complet de professeur d'Enseignement artistique, spécialité Art-multimédia pour l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer les documents s'y rapportant.

CULTURE

12. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition de deux dessins de Pierre MARNOTTE - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les acquisitions de «Projet de monument thermal» et d'«Allégorie de la Saône» de Pierre MARNOTTE pour un montant de 14 003 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du FRAM,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter le mécénat des Amis des Musées et de la Bibliothèque.

13. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Action de médiation culturelle avec la MJC de Palente

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet d'action de médiation culturelle avec la MJC de Palente en direction des enfants,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention relative à ce partenariat.

14. Musées du Centre - Actions culturelles 2011 (hors expositions) - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le programme d'actions culturelles des Musées du Centre pour un montant de 40 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de la DRAC, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions ou documents liés à ces projets.

15. Réalisation d'un moulage d'un buste ancien - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention avec l'Association pour la Renaissance du Vieux Besançon pour la participation à la réalisation d'un moulage d'un buste ancien pour l'Eglise de la Madeleine,

- d'encaisser la participation de 500 € de l'Association pour la Renaissance du Vieux Besançon.

16. Adhésions à des associations en lien avec les musées

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'adhésion de la Ville à la Société Française des Microtechniques et de Chronométrie (SFMC) pour un montant de 150 € et à l'Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne (AFAHA) pour un montant de 45 €,

- de désigner M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, comme représentant de la Ville de Besançon dans chacune de ces associations,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions correspondantes,

- de payer les cotisations correspondantes, soit 150 € pour la SFMC et 45 € pour l'AFAHA.

17. Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté - Demande de subventions au titre 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le budget de l'Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté qui s'élève à 1 337 432 € et de solliciter les différentes subventions auprès des différents partenaires :

- Etat (DRAC),
- Région Franche-Comté,
- Pays de Montbéliard Agglomération,
- Ville de Montbéliard,
- Département du Doubs,
- CAGB.

18. Bibliothèques municipales - Acceptation d'un don

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter un don de 1 000 \$ (721,78 €) d'un citoyen américain en faveur des étudiants de licence professionnelle option livre ancien de l'UFR de lettres et sciences humaines.

DEVELOPPEMENT LOCAL

19. Accompagnement du commerce et de l'artisanat en lien avec le tramway - Lancement d'études préalables dans le cadre de l'établissement d'un dossier FISAC

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire de Besançon à lancer une procédure pour la réalisation d'une étude d'un montant de 40 000 € visant à établir un dossier FISAC afin d'accompagner les activités commerciales et artisanales,

- de solliciter l'Etat au titre du FISAC à hauteur de 50 % du montant de l'étude et de signer les conventions à intervenir.

20. Centre Commercial Cassin - Prolongement de la concession et avenant à la convention

A la majorité des suffrages exprimés [1 contre du Groupe MODEM (M. GONON) ; 7 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC et 1 du Groupe MODEM (Mme FAIVRE-PETITJEAN)], le Conseil Municipal a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2014 la convention de concession du Centre Commercial Cassin conclue avec la SAIEMB IE et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à intervenir.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

TIC ET MOYENS GENERAUX

21. Cartable numérique - Don manuel d'ordinateurs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le principe du don manuel des ordinateurs aux familles qui souhaitent le conserver

- de prononcer la désaffectation des ordinateurs conservés par les familles à compter du 30 septembre 2011

- d'autoriser la sortie de l'inventaire municipal desdits ordinateurs et réaliser les écritures d'ordre correspondantes.

PATRIMOINE - TRAVAUX

22. Entretien sur les édifices classés, propriétés de la Ville de Besançon - Programme de travaux 2011 - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux d'entretien sur les édifices classés Monuments Historiques, propriétés de la Ville pour un montant de 95 000 € TTC et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à engager les travaux,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter l'aide financière de l'Etat.

23. Travaux de restauration des remparts de la rive gauche, avenue de la Gare d'Eau - Poursuite de l'opération - Point financier et demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser la poursuite de l'opération de restauration des remparts de la rive gauche,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élevant à 1 036 976,30 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter pour toutes les tranches conditionnelles, l'aide de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et tout autre partenaire potentiel et à signer les conventions éventuelles à intervenir.

24. Réaménagement du rez-de-chaussée du Centre Administratif Municipal et réorganisation de l'accueil et transfert des services Formalités et Etat-Civil - Validation de l'avant-projet définitif

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider l'avant-projet de réaménagement du rez-de-chaussée du Centre Administratif Municipal et la réorganisation de l'accueil et transfert des services Formalités et Etat-Civil et son enveloppe financière pour un montant de 1 300 000 €,

- autoriser M. le Maire à engager les études et les procédures de consultation,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué aux Bâtiments à signer les marchés correspondants.

VOIRIE

25. Gare TGV Besançon Franche-Comté - Acquisition d'une Oeuvre Horlogère Monumentale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- l'acquisition de l'Oeuvre Horlogère Monumentale réalisée par M. P. LEBRU pour un montant de 163 852 € TTC, couvert intégralement par le mécénat de la Fondation du Patrimoine,

- la conclusion d'une convention, en appui à l'opération de mécénat, avec la Fondation du Patrimoine,

- la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du Domaine public ferroviaire avec SNCF Gares & Connexions,

- d'autoriser M. le Maire à signer tout acte et convention à intervenir.

26. Avenue Arthur Gaulard - Aménagements de voirie

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC et 2 du Groupe Centre Droit), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet d'aménagement de l'avenue Gaulard pour un montant estimé à 1 M€ TTC,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les marchés à intervenir, après mise en concurrence

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer le (ou les) ordre(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou le (ou les) avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux supplémentaires,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible d'intervenir dans le financement de l'opération, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

27. Avenue Edgar Faure - Avenue du Maréchal Foch - Mise à double sens de circulation

A l'unanimité des suffrages exprimés [9 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC, 2 du Groupe Centre Droit et 1 du Groupe MODEM (M. GONON)], le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de mise à double sens de circulation de l'avenue Edgar Faure et la réalisation des études et travaux estimés à 2 150 000 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les marchés à intervenir, après mise en concurrence.

28. Passage du tramway sur le pont de Gaulle - Travaux de renforcement et requalification de l'ouvrage

A l'unanimité des suffrages exprimés [9 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC, 2 du Groupe Centre Droit et 1 du Groupe MODEM (M. GONON)], le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir pour les travaux de renforcement et de requalification du Pont de Gaulle pour un montant de 2 000 000 € TTC,

- de solliciter la participation financière de la CAGB et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention correspondante.

FORETS - ESPACES VERTS

29. Espaces verts - Ceinture verte du Centre ancien de Besançon - Projet de création d'un refuge LPO - Convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre du Groupe Centre Droit : Mme M. JEANNIN), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la création d'un refuge LPO s'étendant du square d'Arènes jusqu'à la promenade Micaud, via la promenade des Glacis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention tripartite à intervenir avec la LPO France et l'Association LPO Franche-Comté.

MAITRISE DE L'ENERGIE

30. Convention 2011 de partenariat avec le CAUE et actualisation de la subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec le CAUE,

- et d'attribuer une subvention de 18 521 € au CAUE.

URBANISME

31. Plan Local d'Urbanisme - Procédure de révision n° 1 - Approbation après enquête publique

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre du Groupe UMP - NC), le Conseil Municipal a décidé d'approuver le dossier du Plan Local d'Urbanisme révisé après enquête publique.

32. Projet de réalisation de la 1^{ère} ligne de Tramway du Grand Besançon - Avis du Conseil Municipal sur la mise en compatibilité du PLU avec la Déclaration d'Utilité Publique

A la majorité des suffrages exprimés [6 contre du Groupe UMP - NC ; 1 abstention du Groupe MODEM (M. GONON)], le Conseil Municipal a décidé au vu du dossier de *mise en compatibilité du PLU* avec le projet, *des conclusions de la Commission d'enquête*, du *Procès-Verbal de la réunion d'examen conjoint* du 2 septembre dernier, conformément à la demande du Préfet et aux dispositions de l'article R 123-23 du Code de l'Urbanisme, d'émettre un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU.

33. Opération Marché/Beaux-Arts - Bilan de clôture de la concession au 31 décembre 2010

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions du Groupe UMP - NC), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le bilan de clôture de la concession «Marché/Beaux-Arts» établi au 31 décembre 2010, lequel fait apparaître :
 - o à l'actif, des charges pour un total de 17 795 744,15 € HT
(pour 17 827 010,40 € au bilan de pré-clôture)
regroupant l'ensemble des postes d'acquisition/études/travaux et frais annexes, y compris charges de gestion et rémunération du concessionnaire.
 - o au passif, des produits pour un total de 18 096 404,63 € HT
(pour 18 092 882,57 € au bilan de pré-clôture)
regroupant l'ensemble des cessions, participations et produits divers.

- avec un excédent final de 301 160,48 € en augmentation de 35 288,30 € par rapport aux objectifs (265 872,17 €) du pré-bilan de clôture approuvé par le Conseil Municipal le 28 septembre 2009. La non consommation des provisions constituées pour clôturer les comptes de gestion de l'opération et l'encaissement de produits financiers supplémentaires au cours de l'année 2010 contribuent à ce résultat.
- de décider de l'affectation dans les comptes de la Collectivité de cet excédent qui sera reversé par la sedD à la Ville dans le mois qui suit la réception du titre de recettes correspondant,
- de donner quitus à l'aménageur (sedD) pour l'ensemble de ses missions au titre du traité de concession et de ses avenants,
- et conformément aux dispositions du traité de concession (et notamment de son article 23) de reprendre à son compte les charges afférentes à ce projet, notamment les frais de gestion attachés aux derniers lots acquis par la Ville dans l'Ensemble Immobilier Complexe.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

34. Projet d'Aménagement des Vaïtes - Acquisition de terrain rue Anne Frank à Mme Simone SEYDEL

A l'unanimité des suffrages exprimés [7 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC et 1 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN)], le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de terrain rue Anne Frank à Mme Simone SEYDEL pour un montant de 7 076,40 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

35. Projet d'Aménagement des Vaïtes - Acquisition de terrain rue François Rein à M. Vincent COURTOIS

A l'unanimité des suffrages exprimés [7 abstentions : 6 du Groupe UMP - NC et 1 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN)], le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition de terrain rue François Rein à M. Vincent COURTOIS pour un montant de 21 671,20 €,
- et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

36. Acquisition d'une parcelle boisée Chemin de la Chapelle des Buis à M. Bernard GARNIRON

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle boisée de 89 a 47 ca Chemin de la Chapelle des Buis à M. Bernard GARNIRON pour un montant de 22 300 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

37. Restructuration du boulevard Diderot - Acquisition d'un appartement 1 rue Jean Mermoz à l'indivision CARMIEU

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'un appartement 1 rue Jean Mermoz à l'indivision CARMIEU pour un montant de 193 500 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

38. Permis d'aménager «Les Jardins du Point du Jour» - Echange de terrains Chemin de la Croix/Chemin du Point du Jour avec la SARL Christophe LEJEUNE

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'échange de terrains sans soulte Chemin de la Croix/Chemin du Point du Jour avec la SARL Christophe LEJEUNE,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

39. Echange de terrain 57 b chemin du Fort de Bregille avec l'indivision JACQUEMIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'échange de terrain sans soulte 57 b chemin du Fort de Bregille avec l'indivision JACQUEMIN,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

40. Echange de terrain route de Tallenay avec la Société Patrick BORDINI - Démolition

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'échange de terrain sans soulte route de Tallenay avec la Société Patrick BORDINI,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

41. PAE Châteaufarine - Elargissement de la rue René Char - Echange de terrain avec la SCI René Char

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'échange de terrain sans soulte avec la SCI René Char, rue René Char,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

42. Versement de subventions pour équipements solaires thermiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions à des propriétaires installant des panneaux solaires thermiques pour production d'eau chaude sanitaire ou d'eau de chauffage pour un montant total de 2 700 €.

43. Subvention complémentaire à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser une subvention complémentaire de 39 428 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon pour soutenir le recrutement du directeur de l'OCAB,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à intervenir.

M. MARIOT, Mme WEINMAN, Mme PANIER et M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

44. Manifestations commerciales ou artisanales - Subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser des subventions aux associations suivantes :

• 2 200 € pour Inter bio Franche-Comté pour l'organisation du «Printemps du Bio» les 21 et 22 mai 2011,

• 1 500 € pour les Jeunes Agriculteurs pour la participation au «Printemps du Bio»,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

45. Subventions aux associations médico-sociales - Première attribution 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Dénomination association	Objet social	Montant de la subvention sollicitée en 2011	Sommes proposées Première attribution 2011
APEDA (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs)	Soutien et accueil des familles d'enfants déficients auditifs	1 100 €	800 €
Alcool assistance La Croix d'Or	Aide et accompagnement aux personnes en difficulté avec l'alcool	1 000 €	700 €
Ecoute JALMALV	Accompagnement de personnes âgées et en fin de vie	1 000 €	600 €
Les Mutilés de la Voix	Aide et soutien aux opérés du larynx	600 €	600 €
MJC Palente Orchamps	Centre social du quartier de Palente-Orchamps	4 000 €	4 000 €
AVC Sud 25	Informations sur les AVC - Aide et soutien aux patients et à leur famille	500 €	500 €
TOTAL			7 200 €

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mlle RONZI, M. MONNEUR et Mme MICHEL n'ont pas pris part au vote.

46. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes :

1. Sport de haut niveau

1.1 Individuel

CLUB	Discipline	Versement 2010/2011 <i>Référence performances</i>
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	17 675 €
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	900 €
Avenir Natation Besançon	Natation	10 475 €
Ass. Sports Extrêmes ASEB	Roller	0 €
Association Sports de Glace	Danse sur glace	800 €
Besançon BMX	BMX	4 675 €
Balise 25	Course d'orientation	3 538 €
Besançon Ring Athlétic	Boxe	4 300 €
Besançon Triathlon	Triathlon	0 €
Besançon Curling	Curling	12 700 €
BUC Escrime	Escrime	3 800 €
BRC Escrime	Escrime	1 000 €
Club Pugilistique Bisontin CPB	Lutte	37 775 €
Centre Ecole Parachutisme	Voile contact	5 863 €
Doubs Sud Athlétisme	Athlétisme	13 400 €
Franche-Comté Judo	Judo	26 425 €
IKS	Karaté	0 €
Karaté Sport 25	Karaté	0 €
La Française	Haltérophilie	10 838 €
La Saint-Claude	Gymnastique	3 675 €
Orientation Team Besançon	Orientation	10 575 €
Planoise Karaté Académy	Karaté	1 000 €
PSB Judo	Judo	0 €
PSB Tennis de table	Tennis de table	400 €
PSB Tennis	Tennis	0 €
Ring Olympique Bisontin	Boxe anglaise	0 €
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	1 750 €

CLUB	Discipline	Versement 2010/2011 Référence performances
Sport Nautique Bisontin	Canoë-kayak	6 163 €
Tennis Grand Besançon	Tennis	0 €
TOTAL		177 727 €

1.2 Clubs participant à une compétition nationale

CONTRATS DE DEVELOPEMENT SPORTIF		Proposition CDS 2008/2011	
SPORTS COLLECTIFS		Montant 2010/2011	Solde à verser
Participation aux Compétitions Nationales			
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL			
<i>Equipe féminine en N1</i>			
<i>Equipe féminine en N2</i>		30 000 €	15 000 €
OLYMPIQUE BISONTIN		40 000 €	20 000 €
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB (hockey sur glace)		5 000 €	2 500 €
ROLLER HOCKEY BISONTIN		5 000 €	2 500 €
BESAC RC Basket		25 000 €	12 500 €
CO Pierre CROPPET basket fauteuil		3 000 €	1 500 €
ASC Salins de Bregille TORBALL		2 000 €	1 000 €
TOTAL		110 000 €	55 000 €

2. Subventions pour manifestations et exceptionnelles

- **Avenir Natation Besançon** **2 000 €**
Meeting du Grand Besançon : 28/30 janvier 2011
Meeting Speedo 5/6 février 2011
- **Besançon Triathlon** **1 500 €**
Duathlon du 1^{er} mai
Triathlon de Besançon le 12 juin
- **Association du Tour de Franche-Comté** **7 000 €**
Arrivée finale à Besançon le 22 mai avenue Léo Lagrange.

M. BENETEAU DE LA PRAIRIE n'a pas pris part au vote.

47. Relations Internationales - Education au développement - Subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes dans le cadre des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale :

- 1 000 € à l'Association Franche-Sylvanie pour l'organisation les 27 et 28 mai d'une projection de film suivie d'un débat avec des personnalités spécialistes de la communauté Rom,

- 4 000 € à Afriq'Energies pour des actions programmées en 2011,
- 1 500 € au Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement Terre solidaire pour les actions programmées en 2011.

48. Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Association A'Doc

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 600 € à l'Association A'Doc pour l'organisation du Prix A'Doc 2011 courant juin 2011, visant à récompenser deux lauréats par école doctorale.

49. Subvention au Syndicat du Marais de Saône

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 620 € au Syndicat du Marais de Saône pour la diffusion de son Journal du Marais.

M. GUILLEMET, Mme PRESSE, Mme S. JEANNIN, Mlle RONZI, M. LIME, M. BONNET, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme FALCINELLA, M. LEUBA et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

50. Attribution de subventions aux associations culturelles - Deuxième répartition 2011 - Attribution de subventions complémentaires aux scènes conventionnées - Attribution d'une subvention complémentaire au Théâtre Musical

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le versement des subventions aux associations culturelles et à autoriser leur versement pour un montant total de 365 400 €,
- d'approuver le versement des subventions complémentaires au Théâtre de l'Espace et au Nouveau Théâtre et à autoriser leur versement pour un montant de 54 058 €,
- d'approuver le versement d'une subvention complémentaire à la RAP du Théâtre Ledoux d'un montant de 14 458 € inclus dans la deuxième tranche de subvention annuelle de fonctionnement d'un montant total de 694 854 €,
- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer toute convention ou avenant à intervenir dans ce cadre.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

51. Fête de la Musique 2011 - Attribution de subventions aux associations partenaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le versement des subventions suivantes pour la participation à la Fête de la Musique 2011 :
 - 4 300 € à l'Association Le Bastion pour son rôle d'interface avec le milieu musical et l'animation de la Scène de la Place de la Révolution en concertation avec la RODIA,
 - 1 000 € à la RAP RODIA pour l'animation d'une scène Promenade Granvelle et la création d'un espace dédié aux Prés de Vaux,

- 1 500 € à l'Association Mighty Worm pour l'animation de l'Esplanade des Droits de l'Homme,
- 1 500 € à l'Association Citron Vert pour l'animation du site de la Place Pasteur,
- 1 500 € à l'Association 5 Etoiles Production pour l'animation de la Place du Huit Septembre,
- 1 500 € à l'Association Attila pour l'animation avec la Rodia de la Promenade Granvelle.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions ou avenants à intervenir.

52. Les F'estivales - Organisation de la troisième édition du 25 juin au 30 août 2011 dans le cadre des animations d'été - Première attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer des subventions à deux associations dans le cadre des F'estivales :

- 15 000 € à l'Association «Na» Compagnie Pernette pour un spectacle intitulé «Jours de Danse» autour du thème «Danse et Animal»,
- 7 000 € à l'Association «Orgues en Ville» pour la 3^{ème} édition du Festival d'Orgue.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents à intervenir.

53. Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Première répartition 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» :

- 500 € à l'Association «Cie Vraiment Dramatique»
- 4 500 € à la Cie de la Carotte
- 2 500 € à la Cie Si t'es pressé fais un détour
- 4 500 € à la Cie BenjaMusic
- 4 500 € à l'Association Cultura Mondiale
- 4 500 € à la Cie Mala Noche
- 500 € à l'Association Le Bastion
- 350 € à l'Association Citron Vert
- 500 € à l'Association Mighty Worm
- 350 € à l'Association Attila
- 500 € à l'Association Mélodies en Sous-Sol
- 1 250 € à la Régie Autonome Personnalisée «Rodia»
- 2 500 € au Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Besançon,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir.

Mme SCHIRRER et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

54. Vie des Quartiers - Service Vie Associative - Première attribution des subventions 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Nature activité	Proposition 2011
ANIMATIONS DE QUARTIER		
Etoile sportive de St-Ferjeux	Célébration du centenaire de l'association, création d'un livre d'or	1 000 €
Comité de quartier de Bregille	Animation du quartier, ateliers informatique, cuisine, sports, club photo et de lecture	9 000 €
Comité de quartier de Bregille	Journal de quartier, 4 numéros annuels	1 000 €
Maison de Velotte	Animation du quartier, sports, loisirs, action sociale, sorties familiales	25 000 €
Comité de quartier de St-Claude	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels, informatique	20 000 €
Le petit Lutin	Animation du quartier, soirées repas, carnaval, sorties, fête des voisins	1 000 €
Association de Palente	Animation du quartier soirées repas sorties, gymnastique	900 €
Association de Palente	Journal du quartier la Parenthèse	1 500 €
Comité de quartier Torcols Chailluz	Animation du quartier, soirées conviviales, vide-greniers, marches	600 €
Comité de quartier des Montboucons	Animation du quartier, concours de tarot, loto, brocantes, randonnées, marche aux flambeaux	2 300 €
Comité de quartier des Chaprais	Animation du quartier, convivialité, après-midi belote, tarot, patchwork, marches	800 €
Association Combe Saragosse	Animation du quartier, théâtre, soirées festives, marches, sorties, vide greniers	1 500 €
Avenue du Part-Age	Animation du quartier, cavalcade, chasse à l'œuf, pique-nique, pétanque, table à partage	1 000 €
APIM	Journal quartier Montrapon	4 000 €
BOUGE-TOI	Animations de Planoise, ateliers créatifs, informatique, accueil des ados, sorties	1 000 €
Club photo de Planoise	Initiation photo préparations et recherches sur la Franche-Comté	1 000 €
Planoise en vadrouille	Randonnées pédestres	500 €
Planoise Avenir	Vide-grenier, voyage, animation pied d'immeubles, participation Vital'Eté	1 000 €
Journal de quartier La Passerelle	Journal Planoise	3 000 €
Amicale des anciens de RPT Besançon	Rencontres anciens employés Rhône-Poulenc-Textile	300 €

Association	Nature activité	Proposition 2011
JEUNESSE		
Scouts et Guides de France	Animation jeunesse, éducation des jeunes	500 €
JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne)	Education populaire des jeunes de 15 à 30 ans	500 €
ANIMATION SPORTIVE		
Groupe spéléologique du Doubs	Spéléologie, exploration découvertes des cavités souterraines	500 €
Groupe spéléologique Les Nyctalopithèques	Spéléologie, visites découvertes et initiations	200 €
Groupe spéléologique des Spiteurs Fous	Spéléologie, exploration et découverte des gouffres	200 €
SOLIDARITE CIVISME		
UFC Que Choisir de Besançon	Association de consommateurs, information et soutien	1 500 €
Franche-Comté Consommateurs	Défense des consommateurs et médiation, public défavorisé privilégié	1 500 €
AGIR et REAGIR CONSO	Défense et droits des usagers, information et conseil	1 500 €
GENEPI	Réinsertion des personnes incarcérées, animation d'activités hebdomadaires en détention	500 €
Terre des Hommes France	Solidarité internationale, participation fêtes de quartier, tombola, ventes de bougies	500 €
Ligue des Droits de l'Homme	Défense des droits de l'homme, organisation de la fête, conférences débats	1 000 €
MRAP	Education à la citoyenneté pour combattre le racisme et les discriminations	1 000 €
France Bénévolat	Promotion du bénévolat, passeports bénévoles, actions de communication	5 000 €
Au bonheur des chats libres	Stérilisation des chats errants	600 €
Union Féminine Civique et Sociale Familles Rurales	Information citoyenneté, organisation de réunions d'information	500 €
La CIMADE	Solidarité auprès des migrants	500 €
Terres et Peuples d'Afrique	Manifestations pour l'indépendance africaine	750 €
CULTURE ET LOISIRS		
Besançon Tour prends garde	Compétition échecs, initiation des scolaires	3 000 €
LATINOAMERICALLI	Découverte culture hispano-américaine, ateliers spectacles, Festival latino-corazon	1 000 €
La voie des fleurs	Art floral, animations	400 €

et à autoriser M. le Maire à signer les conventions concernant le Comité de quartier de Saint-Claude, la Maison de Velotte ainsi que l'avenant triennal de France Bénévolat.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mme WANLIN, Mme POISSENOT et Mme CRABBÉ-DIAWARA n'ont pas pris part au vote.

55. Secteur de la Communication - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions de fonctionnement aux radios locales associatives suivantes :

	Propositions 2011
Radio Bip	4 290 €
RCF Besançon	4 290 €
Radio Sud	4 290 €
Radio Campus	4 290 €
Radio Shalom	4 290 €

56. Congrès - Attribution de subventions - 2^{ème} répartition au titre de l'année 2011

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes à des organismes privés et universitaires pour l'organisation de congrès ou colloques :

Congrès privés :

- 1 500 € pour l'Assemblée Générale de Besançon 2011 pour l'organisation de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie.

Congrès universitaires :

- 12 000 € pour le Sommet des étudiants organisé par le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Bourgogne Franche-Comté du 28 au 30 avril 2011,

- 250 € pour le Département Chimie de l'IUT pour l'organisation de la 2^{ème} édition du colloque Tricoat - Finishair les 11 et 12 mai,

- 1 500 € pour le Centre de Linguistique Appliquée pour l'organisation de la 2^{ème} Rencontre Internationale des Centres Universitaires de Langues les 25 et 26 mai,

- 750 € pour le Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques de l'Université de Franche-Comté les 9 et 10 juin,

- 1 500 € à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation du 14^{ème} congrès annuel de la Société Marcé Francophone.

M. LE MAIRE, Mme SCHIRRER et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

57. Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Ecole maternelle Bersot : séjour à Pierrefontaine-les-Varans de 25 élèves de moyenne et grande section du 30 mars au 1^{er} avril 2011 : subvention de 675 €
- Ecole maternelle Jean Boichard : séjour à Mouthe du 16 au 20 mai 2011 de 22 enfants de grande section : subvention de 990 €
- Ecole élémentaire Velotte : séjour à la Bresse de 25 élèves de CM1, CM2 du 23 au 27 mai 2011 : subvention de 1 125 €
- Ecole élémentaire de Velotte : séjour au Centre Omnisports Croppet de 41 élèves de CP CE1 CE2 et CM1 du 6 au 10 juin 2011 : subvention de 1 476 €
- Ecole élémentaire Fourier : Séjour à la Ferme de la Batailleuse du 2 au 6 mai 2011 de 19 enfants de CE2 : subvention de 855 €
- Ecole élémentaire Champagne : séjour à Rochejean du 16 mai au 20 mai 2011 de 45 enfants de CM1 CM2 : subvention de 2 025 €.

58. Vie des Quartiers - Séisme au Japon - Subvention exceptionnelle à la Croix Rouge

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Croix-Rouge Française qui transmet les dons collectés à la Croix-Rouge japonaise, pour venir en aide aux sinistrés japonais.

MARCHES

59. Marchés annuels - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer et à signer le marché suivant :

Service	Intitulé	Montant HT
VOIRIE	Location, pose et dépose de motifs lumineux pour les illuminations de fin d'année. Marché à bons de commande Durée du marché : 4 ans (2011, 2012, 2013 et 2014)	Minimum : 800 000 € HT Maximum : 1 600 000 € HT

60. Achats de matériels informatiques - Services de téléphonie -Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon, l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial, la Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux, la Régie Autonome Personnalisée La Rodia, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Régionale des Beaux-Arts - Signature d'une nouvelle convention suite à modification des membres et du champ d'application

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la constitution du groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial, la Régie Autonome Personnalisée du Théâtre Ledoux, la Régie Autonome Personnalisée La Rodia, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Régionale des Beaux-Arts,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive définissant les modalités de fonctionnement du groupement.

61. Ressources Humaines - Formation - Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la création d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale en vue de passer des marchés pour l'achat de formations,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer les marchés correspondants.

62. Affaires diverses - Questions orales.

Deux motions ont été présentées : l'une par les Groupes Socialiste et Républicain, Communiste et Société Civile, l'autre par le Groupe Europe Ecologie Les Verts.

**Motion présentée par les Groupes Socialiste et Républicain,
Communiste et Société Civile
lue par M. Frank MONNEUR**

Les terribles événements survenus au Japon rappellent la vulnérabilité de nos villes et sociétés malgré leur niveau de développement avancé lorsqu'elles sont confrontées aux catastrophes naturelles ou technologiques. Notre première pensée va à la population japonaise qui subit depuis plusieurs semaines les conséquences de ces événements.

De fait, la sécurité de la population est la première responsabilité des autorités publiques tant nationales que locales. Aussi une politique active de protection des populations construite autour d'une prévention des risques de toutes natures, en particulier technologiques et nucléaires doit se traduire notamment au travers d'une information complète et transparente des populations concernées.

Concernant les sites civils et militaires nucléaires les plus proches de notre ville mais aussi sur l'ensemble du territoire, nous souhaitons que soit mandaté un audit par les autorités internationales afin de vérifier que l'ensemble de ces installations est conforme à toutes les règles de sécurité, actualisées au vu des événements du Japon. Toutes les conséquences devront en être tirées afin de sécuriser ces installations ou de les fermer en cas de non possibilité de remise en conformité.

Plus largement, le Gouvernement doit engager sans délai, une réflexion globale sur la politique énergétique suivie par notre pays en prenant davantage en compte d'une part les progrès technologiques en matière d'économies d'énergie, d'autre part la qualité du parc d'équipements existants ou programmés de production d'électricité, notamment nucléaires, et la nécessité de

garantir les besoins énergétiques de la France sans compromettre son indépendance et ses capacités économiques alors que la relance est fragile. Il s'agit d'entrer dans une autre période, celle de la transition énergétique qui doit nous conduire dans un monde dans lequel la satisfaction de nos besoins énergétiques ne dépendra plus exclusivement du pétrole et du nucléaire. Nous appelons à un plan d'investissements massifs pour les énergies renouvelables à l'échelle tant nationale qu'europpéenne.

Besançon, capitale de la biodiversité et reconnue pour son exemplarité en matière énergétique, souhaite se conformer le plus rapidement possible aux objectifs du plan énergie climat territorial, en réduisant ses consommations d'électricité de 10 % d'ici 2015 et sa consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020.

Besançon continuera à s'engager auprès de ses habitants comme elle l'a fait récemment en proposant le prêt de caméras thermiques, et comme elle le fait depuis longtemps en soutenant les actions et démarches menées en matière d'économie d'énergie. Elle encourage l'ensemble des ménages et des acteurs du territoire à adopter ces objectifs.

La Ville de Besançon demande enfin au Gouvernement d'accélérer et d'amplifier les actions et objectifs annoncés au cours du Grenelle de l'Environnement notamment en créant les conditions d'une large et indispensable concertation dans le cadre de notre politique énergétique.

A la majorité des suffrages exprimés (41 pour des Groupes Socialiste et Républicain, Communiste, Société Civile, UMP-NC, Centre Droit et MODEM), la motion présentée par les Groupes Socialiste et Républicain, Communiste et Société Civile a été adoptée par le Conseil Municipal.

**Motion proposée par le Groupe Europe Ecologie Les Verts
lue par M. Benoît CYPRIANI**

Les terribles événements survenus au Japon nous rappellent combien le «risque 0» est illusoire. La conjonction d'événements naturels exceptionnels, d'aléas technologiques et d'erreurs humaines, tous imprévisibles, peuvent infliger des catastrophes meurtrières à l'humanité.

Inévitablement ce drame relance le débat sur le nucléaire. Pour certains le risque nucléaire peut être assumé, pour nous il reste inacceptable. Quelle que soit l'issue de ce débat, il convient de tout mettre en œuvre pour réduire ce risque dès maintenant.

L'objectif de la communauté internationale de réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020 nous donne l'occasion d'agir avec détermination dans ce sens. Des économies importantes sont possibles grâce aux nouvelles technologies, à une gestion performante de l'énergie, par la redéfinition des besoins et la lutte contre le gaspillage.

Par ailleurs, nous ne pouvons plus accepter de laisser en fonctionnement la centrale nucléaire la plus vieille de France, située sur une faille et dont le taux d'incidents est quatre fois plus élevé que celui du reste du parc français.

En conséquence,

- la Ville de Besançon demande l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim**
- la Ville de Besançon veut montrer l'exemple et s'engage à réduire ses consommations électriques de 10 % d'ici 2015**

- la Ville de Besançon encourage l'ensemble des ménages et des acteurs du territoire à adopter cet objectif permettant d'atteindre les objectifs 3x20 en 2020 et «facteur 4» en 2050

- la Ville de Besançon demande à l'Etat Français la mise en place d'un vaste plan de développement des économies d'énergie et de développement des énergies réellement renouvelables, permettant de s'engager dans une sortie progressive mais déterminée du nucléaire.

A la majorité des suffrages exprimés (11 pour des Groupes Europe Ecologie Les Verts et les Alternatifs), la motion présentée par le Groupe Europe Ecologie Les Verts a été rejetée par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 21 h 15.

Hôtel de Ville, le 13 mai 2011
Le Maire



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 13 mai 2011
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.